

ÉTUDES
SUR
L'HISTOIRE, LES LOIS
ET
LES INSTITUTIONS
DE L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE

PAR

M. J. DE PÉTIGNY

MEMBRE DE L'INSTITUT (INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES)

Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions

TOME II

PARIS
AUGUSTE DURAND, LIBRAIRE
RUE DES GRÈS, 5

1851

BLOIS.—IMPRIMERIE E. DÉZAIRS.

Mr. de Tempskys
en sa qualité de
conseiller à la Cour
m. II. (nommé)

859. Oppos. B.

H 35 Ä

ÉTUDES
SUR
L'HISTOIRE, LES LOIS
ET
LES INSTITUTIONS
DE L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE

PAR

M. J. DE PÉTIGNY

MEMBRE DE L'INSTITUT (INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES)

Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions

TOME II

PARIS
AUGUSTE DURAND, LIBRAIRE
RUE DES GRÈS, 5

1851

Ä

1933-70

μ 3933-70

CHAPITRE VI.

Progrès des monarchies barbares dans la Gaule, depuis la mort d'Honorius jusqu'à celle de Valentinien.

HONORIUS mourut d'hydropisie et de langueur à Ravenne, en 423, sans laisser de postérité. Par sa mort comme par sa vie, il fut la digne personification de cet empire ver moulu qui était tombé en dissolution pendant son long et triste règne¹. Cédant à regret aux instances de sa sœur Placidie, il avait, en 420, fait proclamer Auguste le commandant des milices, Constantius, et l'avait associé à son pouvoir. Mais l'empereur d'Orient, Théodose, fils d'Arcadius, avait refusé de reconnaître le nouveau César auquel il manqua ainsi

* Prosper, Chron. — Olympiodore.